

Information

Les députés peuvent demander les documents suivants au bureau de la Régie de retraite de la fonction publique (la Régie) :

- une copie du Règlement sur les prestations de pension des députés;
- une copie du rapport de l'évaluation actuarielle;
- une copie du résumé du régime de pension.

Sur demande, la Régie fournit aux députés, aux conjoints, aux conjoints de fait ou aux représentants autorisés des renseignements détaillés sur les prestations payables dans l'éventualité du départ à la retraite du député, de son décès, de la rupture d'une union ou de la cessation d'emploi.

Services aux députés

1. Rencontres individuelles

Les députés peuvent rencontrer un membre du personnel de la Régie en personne ou par voie téléphonique ou virtuelle pour parler de leurs prestations de pension et d'assurance. Les députés peuvent inviter les personnes de leur choix à ces rencontres, par exemple leur conjoint ou un planificateur financier.

2. Demandes de renseignements personnelles et générales

Le personnel de la Régie de retraite de la fonction publique peut fournir aux députés des renseignements sur la participation et l'invalidité, de même que sur le montant projeté de leur cessation d'emploi et de leur pension pour faciliter la planification de la succession et de la retraite.

Régie de retraite de la fonction publique

444, avenue St. Mary, bureau 1200
Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1

Téléphone : 204 946-3200

Télécopieur : 204 945-0237

Numéro sans frais partout au Canada : 1 800 432-5134

Courriel : askus@cssb.mb.ca

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30

Le 29 juin 2023

Madame Myrna Driedger
Présidente de l'Assemblée
législative
450, Broadway, salle 244
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

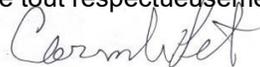
Madame,

L'article 21 du Règlement sur les prestations de pension des députés pris en application de la Loi sur l'Assemblée législative est ainsi libellé :

Au plus tard le 30 juin, l'administrateur prépare un rapport des activités du régime et de la caisse de retraite pour l'exercice précédent; il en fait parvenir une copie au président de l'Assemblée.

Je suis heureuse de présenter ci-joint le rapport annuel de 2022 du régime de pension de l'Assemblée législative, qui comprend le rapport du Bureau du vérificateur général et les états financiers audités.

Le tout respectueusement soumis,



Carmele Peter, présidente
Régie de retraite de la fonction publique

Régie de retraite de la fonction publique

Présidence

Carmele Peter

Présidente
Exchange Income Corporation

Représentants des employés

Jody Gillis
Représentant de la fonction publique
École polytechnique du Collège Red River

Doug Troke
Représentant de la fonction publique
Syndicat des employés généraux et des fonctionnaires
du Manitoba

Samantha Probetts
Représentante de la fonction publique
Syndicat des employés généraux et des fonctionnaires
du Manitoba

C. Reed Winstone
Représentant de Manitoba Hydro
Retraité, Régie de l'hydro-électricité du Manitoba

Représentants de l'employeur

JoAnne Reinsch

Randal T Smith, c. r.

Scott Wilson

Lynn Zapshala-Kelln

Comité des finances et de l'audit

Présidence

Doug Troke – Représentant des employés

Scott Wilson – Représentant des employés
Lynn Zapshala-Kelln – Représentante de l'employeur
Samantha Probetts – Représentante des employés

Comité des RH et de la gouvernance

Présidence

C. Reed Winstone – Représentant des employés

JoAnne Reinsch – Représentante de l'employeur
Randal Smith – Représentant de l'employeur
Jody Gillis – Représentant des employés

Comité des placements

Présidence

Elizabeth Marr, analyste financière agréée*
Retraitée, vice-présidente et directrice
Relations institutionnelles, Gestion de Placements TD

A. Scott Penman*
Retraité, vice-président directeur et
directeur des placements
Investors Group Inc.

Brian Allison*
Vice-président directeur, directeur des placements
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

Richard Brownscombe*
Président
Montrose Mortgage Corporation Ltd.

Sil Komlodi^
Sous-ministre des Finances
Gouvernement du Manitoba

C. Reed Winstone ^
Représentant de la fonction publique

Carmele Peter^ Présidente
Régie de retraite de la fonction publique

Bruce Schroeder^ Directeur général
Régie de retraite de la fonction publique

Le comité des placements gère aussi les actifs du Manitoba Hydro Employer Fund et de trois portefeuilles de Centra Gas. Manitoba Hydro a nommé la personne ci-dessous à titre de représentante au sein de ce comité en plus des membres ci-dessus.

Susan Stephen
Trésorière
Régie de l'hydro-électricité du Manitoba

*Personne nommée en raison de son expertise en placements.

^Conformément aux exigences de la loi.

Régie de retraite de la fonction publique

La Régie a la responsabilité fiduciaire d'administrer le régime de pension de l'Assemblée législative (le régime) et de gérer les placements dans l'intérêt de tous les participants au régime et des bénéficiaires. Elle est aussi chargée :

- de veiller à ce que le personnel remplisse les obligations prévues par le Règlement en matière de placements et d'administration et à ce qu'il respecte les exigences de la Loi de l'impôt sur le revenu;
- de déléguer au directeur général et au personnel la gestion quotidienne des activités;
- d'assurer l'orientation générale des activités et d'approuver les mesures liées aux politiques.

Ces fonctions sont dévolues à quatre membres ainsi qu'au président de la Régie. Quatre des huit membres sont sélectionnés par le comité de liaison en matière de régimes de retraite et d'assurance. Les quatre autres ainsi que le président sont nommés par le gouvernement du Manitoba.

À titre de fiduciaire du régime, la Régie doit :

- gérer le régime conformément à ses règles, à la loi qui le régit et à la common law, et dans l'intérêt des participants au régime et des bénéficiaires;
- obtenir une évaluation actuarielle au moins tous les trois ans;
- réexaminer régulièrement sa politique de placement;
- se soumettre à un audit indépendant chaque année;
- préparer un rapport annuel.

Équipe de direction de la Régie de retraite de la fonction publique

Bruce Schroeder
Directeur général

Hans Berger

Directeur, Systèmes d'information de gestion

Dawn Prokopowich

Directrice, Administration des services à la clientèle

Erin Polcyn Sailer

Directrice, Communications et services à la clientèle

Rick Wilson

Directeur, Finances et services de communications et de gestion des placements

Peter Josephson, analyste financier agréé
Directeur des placements

Ellement Consulting Group
Actuaire-conseil

Fillmore Riley
Conseiller juridique

Bureau du vérificateur général
Auditeur

Ces dernières années, nous avons suivi l'évolution de la COVID-19 et examiné l'incidence de la pandémie sur la prestation des services de pension par la Régie de retraite de la fonction publique. En 2022, à mon plus grand plaisir, nous avons rouvert nos portes et assisté au retour au bureau de nos employés et de nos membres.

Les employés ont repris le travail en présentiel à temps plein en avril 2022, mais ont dû s'adapter au nouveau contexte. Le travail en personne a permis de renouer les relations entre collègues, après plusieurs années de travail essentiellement à distance. Le personnel a constaté que les réunions, planifiées ou non, ont permis de susciter de nouvelles idées pour améliorer l'efficacité et les services.

Nous avons également commencé à offrir des rencontres en personne à nos participants, tout en maintenant notre offre de communications téléphoniques ou virtuelles.

En 2022, la Caisse a dû composer avec d'importants défis économiques et politiques, notamment une forte inflation, la guerre entre la Russie et l'Ukraine et la relance inégale de l'économie après plusieurs années de confinement lié à la pandémie. Ces facteurs ont eu une incidence négative sur la Caisse, qui a généré un rendement de (6,64) %. Bien que peu reluisant, ce résultat inhabituel est contrebalancé par les nombreux rendements positifs obtenus grâce à la stratégie à long terme du régime de pension. J'ai pleinement confiance dans la capacité de l'équipe des placements d'assurer la sécurité de la retraite des participants, à court comme à long terme.

Tout au long de l'année 2022, notre conseil d'administration nous a fourni aide et orientation. Nous remercions nos membres permanents d'accorder une aussi grande attention au soutien apporté. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux membres. Vos commentaires et vos idées nous sont déjà bénéfiques.

En 2022, Carmele Peter a été nommée à la présidence de la Régie de retraite de la fonction publique. Je tiens à la remercier de nous avoir fourni du soutien et des conseils dans le cadre des diverses initiatives entreprises en 2022.

Nous continuerons de compter sur les observations des participants, de l'employeur, du personnel de la Régie et des membres du conseil d'administration pour assurer notre croissance et notre évolution. Je suis certain que l'équipe en place y arrivera.



Points

		2022	2021
Placements	Taux de rendement	(6,64) %	10,74 %
	Valeur marchande des placements	39 595 873 \$	42 604 352 \$
	Revenu net des placements	971 829 \$	880 409 \$ ₁
	Variation de la juste valeur des placements pour la période	(3 962 042 \$)	3 052 199 \$ ₁
Cotisations et paiements	Cotisations salariales	585 100 \$	954 953 \$
	Paiements du gouvernement	1 042 782 \$	1 029 785 \$
	Total	1 627 882 \$	1 984 738 \$
Paiements de la Caisse	Prestations de pension versées	1 423 603 \$	1 414 669 \$
	Remboursements et transferts	147 899 \$	550 461 \$
	Administration	96 068 \$	86 156 \$
	Placements	167 475 \$	174 682 \$ ₁

₁ Ces chiffres ont été redressés par rapport à 2021 en raison de changements dans les modalités de déclaration.

		2022	2021
Participants	Participants non retraités	69	67
	Participants retraités et autres prestataires	55	55
	Total des participants	124	122

Votre régime de pension

Votre régime est un régime à « prestations déterminées », ce qui veut dire que la pension est fondée sur une formule qui fournit des prestations de pension, de décès et de cessation d'emploi à tous les participants admissibles. La formule utilise vos années de service et votre salaire moyen. Les participants contribuent au régime de retraite sous la forme d'une cotisation sur leur salaire (elle s'élevait à 9 % en 2022). La Province paie le reste des coûts liés aux prestations de pension et aux autres dettes.

Le montant de la pension que le participant reçoit n'est pas lié au rendement des placements. Un bon rendement des placements est nécessaire pour que la Caisse puisse s'acquitter de son obligation de verser les prestations sans avoir besoin d'un financement plus élevé que prévu du gouvernement.

Le régime permet la retraite dès l'âge de 55 ans à condition que le participant ait au moins une année de service. Les députés ont le choix de participer ou non au régime.

Indemnité de vie chère

- Les prestataires d'une pension du régime de pension de l'Assemblée législative reçoivent la même indemnité de vie chère que les prestataires d'une pension de la Caisse de retraite de la fonction publique.
- L'indemnité de vie chère accordée le 1^{er} juillet 2022 était de 1,98 %.
- Les indemnités de vie chère versées aux prestataires d'une pension de la Caisse de retraite de la fonction publique sont limitées dans la mesure où le compte d'indexation des prestations est capable de financer sa part de chaque augmentation. La loi limite le rajustement annuel maximal de l'indemnité de vie chère aux deux tiers de la hausse de l'indice des prix à la consommation jusqu'à ce que le compte puisse capitaliser d'avance les rajustements prévus pour les 20 prochaines années. Selon l'actuaire, il est peu probable, sous le modèle de financement actuel, qu'il ne soit jamais possible de capitaliser d'avance le compte pour les 20 années suivantes.

Capitalisation des prestations de pension

L'actif net de la Caisse disponible pour les prestations provient principalement des sources suivantes :

- le revenu des placements;
- les cotisations salariales;
- les paiements du gouvernement.

Taux de rendement

Dans la mesure du possible, la caisse du régime de pension de l'Assemblée législative effectue les mêmes placements que la Caisse de retraite de la fonction publique. Le taux de rendement était de (6,64) % en 2022.